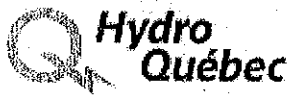


Déposé le : 21-04-2011

No : CAPERN-060

Secrétaire : Valérie Roy



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Montréal, le mardi 8 février 2011

Projet de la Romaine : un projet rentable

Hydro-Québec a communiqué, le 1^{er} février dernier, une évaluation du coût du projet de la Romaine qui en établit le prix de revient à 6,4 ¢ /kWh (en \$ de 2015). Ce chiffre correspond au niveau de prix à partir duquel une marge bénéficiaire est réalisée. Cette information a suscité des questions et des commentaires de la part de certains observateurs, notamment en comparaison du coût de 9,2 ¢ le kWh qu'Hydro-Québec avait indiqué dans l'Étude d'impact sur l'environnement déposée en janvier 2008.

Le prix de revient de 6,4 ¢ /kWh est le prix permettant à Hydro-Québec de couvrir ses coûts, incluant les engagements et les coûts de transport prévus pour acheminer l'énergie et la puissance vers les marchés. Trois facteurs expliquent l'écart entre le coût de 9,2 ¢ le kWh, cité dans l'Étude d'impact de janvier 2008, et le prix de revient de 6,4 ¢ le kWh communiqué la semaine dernière.

1. Le taux des emprunts a été revu à la baisse, pour atteindre 5 %, reflétant les taux de marché. Il est à noter qu'Hydro-Québec a réalisé des emprunts à un taux inférieur depuis le début des travaux du projet de la Romaine.
2. Les transferts de l'entreprise à son actionnaire, le gouvernement du Québec, au titre des redevances hydrauliques et des frais de garantie, ont été soustraits du chiffre de 9,2 ¢ le kWh indiqué à l'Étude d'impact. Ces charges, qui ne concernent que l'entreprise et son actionnaire, n'ont pas d'incidence sur la rentabilité effective du projet de la Romaine.
3. Comme indiqué à la section 2.4.3 de l'Étude d'impact, Hydro-Québec avait intégré une marge bénéficiaire de 12 % sur 40 % des coûts du projet. Si l'on souhaite établir le niveau de prix à partir duquel une marge bénéficiaire est réalisée, il faut soustraire cette marge bénéficiaire.

En ce qui concerne le prix de revient, nous soulignons aussi qu'il n'y a pas de changements pour le projet en ce qui a trait aux investissements prévus, à l'énergie produite, aux pertes de transport, etc. Ces paramètres sont présentés en détail au chapitre 2 de l'Étude d'impact sur l'environnement déposée en janvier 2008. Signalons également que le coût de 9,2 ¢ le kWh, indiqué à l'Étude d'impact couvrirait lui aussi les coûts et engagements de transport prévus pour acheminer l'énergie et la puissance du projet de la Romaine vers les marchés.

Le prix de 6,4 ¢ le kWh est donc le niveau de prix à partir duquel le projet contribue à accroître la rentabilité d'Hydro-Québec.

Le projet de la Romaine est un bon projet qui produira une énergie de qualité, propre et renouvelable permettant notamment de soutenir d'autres énergies renouvelables dont Hydro-Québec appuie et encourage le développement.

--30--

Marc-Brian Chamberland
Directeur Communication d'entreprise
Hydro-Québec
(514) 289-5005